



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*HilPay S.A.S.*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019  
HIPAY S.A.S.  
94, rue de Villiers - 92300 Levallois-  
Perret

*Ce rapport contient 18 pages*

Référence : CC-203-16



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À la collectivité des associés de la société HiPay S.A.S.,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HiPay S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la Note - 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation – Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation", nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La Note - 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation – Charges et produits de l'exercice de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des commissions (produits). Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition et peut être déprécié le cas échéant selon les modalités décrites dans la Note - 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation – Fonds commercial de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier la cohérence d'ensemble des hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation de la valeur actuelle de l'activité de la société. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations seront susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 3 avril 2020, adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



**HiPay S.A.S.**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*28 juillet 2020*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris la Défense, le 28 juillet 2020

KPMG S.A.

Christophe Coquelin

Associé



# HiPay SAS

## Etats financiers 31 décembre 2019

Société par actions simplifiée  
Au capital de 6 460 998€  
94 rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret  
RCS 390 334 225  
[www.HiPay.com](http://www.HiPay.com)



La société HIPAY SAS a été agréée en qualité d'établissement de paiement par la Banque de France à compter du 23 août 2011. L'exercice s'étend sur une durée de 12 mois identique à l'année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Les états financiers au 31 décembre 2019 ont été établis en appliquant l'ensemble des dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit et assimilés mentionnées au titre 1 du livre I du règlement ANC 2014-07.

### Bilan Actif

<b>ACTIF - en milliers d'euros</b>	<b>Note</b>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
<b>Caisse, Banques Centrales, CCP</b>			
Créances sur les établissements de crédit	2.01	32 561	23 245
Opérations avec la clientèle		-	-
Actions et autres titres à revenus variable		-	-
Autres immobilisations financières	2.02	-	-
Participation et autres titres détenus à LT	2.02	-	-
Immobilisations incorporelles nettes	2.03	35 865	35 261
Immobilisations corporelles nettes	2.04	1 189	1 014
Capital souscrit non versé		-	-
Actions propres		-	-
Autres actifs	2.05	15 830	12 289
Compte de régularisation	2.06	482	453
<b>TOTAL</b>		<b>85 927</b>	<b>72 261</b>

### Bilan Passif

<b>PASSIF - en milliers d'euros</b>	<b>Note</b>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
<b>Banques Centrales, CCP</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	2.07	5 833	6 039
Opérations avec la clientèle	2.08	30 082	19 116
Dettes représentées par un titre		-	-
Autres passifs	2.09	11 313	9 796
Compte de régularisation		-	-
Provisions	2.10	30	-
Dettes subordonnées		-	-
Fonds pour risques bancaires généraux		-	-
Capitaux propres hors FRBG		38 670	37 311
Capital souscrit	2.11	6 461	6 150
Primes d'émission	2.11	46 549	42 363
Réserves	2.11	101	101
Ecart de réévaluation		-	-
Report à nouveau (+/-)	2.11	- 11 305	- 6 426
Résultat de l'exercice (+/-)	2.11	- 3 137	- 4 879
<b>TOTAL</b>		<b>85 927</b>	<b>72 261</b>

## Hors Bilan

### Autres engagements donnés

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc. 2019	31 déc. 2018
<b>Engagements donnés</b>	<b>210</b>	<b>135</b>
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		
Autres engagements donnés	210	135
<b>Engagements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		
Autres engagements donnés		
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>135</b>

## Compte de résultat

<i>Compte de résultat - en milliers d'euros</i>	Note	31-déc.-19	31-déc.-18
Intérêts et charges assimilées	5.1	195	131
Intérêts et produits assimilés	5.1	-	-
Commissions (charges)	5.2	12 866	8 975
Commissions (produits)	5.2	24 120	16 826
Pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	5.3	28	46
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	5.3	496	251
Autres charges d'exploitation bancaire	5.4	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	5.4	7 405	6 510
Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et ass.		-	-
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et ass.		-	-
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées		-	-
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées		-	-
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>18 931</b>	<b>14 435</b>
Services extérieurs	5.5	5 534	5 731
Charges de personnel	5.5	13 290	10 992
Impôts et taxes	5.5	396	508
Autres charges d'exploitation	5.5	178	1 208
DAP sur immobilisations incorporelles et corporelles	5.6	2 759	2 261
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>3 226</b>	<b>6 265</b>
Coût du risque (+/-)	5.7	1 093	320
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4 318</b>	<b>5 945</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	5.8	-	-
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>4 318</b>	<b>5 945</b>
Impôts sur les bénéfices	5.9	1 182	1 066
Dotations, reprise de FRBG et provision réglementées (+/-)		-	-
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 137</b>	<b>4 879</b>

## SOMMAIRE

- NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION
- NOTE 2 : INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN
- NOTE 3 : INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN
- NOTE 4 : AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS
- NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT
- NOTE 6 : AUTRES INFORMATIONS

## **NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **Généralités**

La société HIPAY SAS est une entreprise domiciliée en France. Elle a été créée en février 2006.

La société a une activité de paiement en ligne qui offre aux e-commerçants une solution complète de paiement en ligne avec des méthodes de paiement monétique (cartes bancaires, méthodes de paiement locales, virement). L'exercice s'étend sur une durée de 12 mois identique à l'année civile du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les informations suivantes constituent les annexes aux comptes annuels du 31 décembre 2019.

Tous les chiffres mentionnés sont indiqués en milliers d'euros.

### **Comparabilité des comptes**

L'activité entre dans le champ de la Directive des services de paiement qui a été transposée en droit français, la société HIPAY SAS a demandé et obtenu son agrément auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACPR) en qualité d'établissement de services de paiement en date du 23 août 2011. A la suite de la cession de l'activité Hipay Mobile effectuée le 28 juillet 2017, la seule activité de HiPay S.A.S, est la fourniture de services de paiement.

Les états financiers au 31 décembre 2019 ont été établis en appliquant l'ensemble des dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit et assimilés mentionnées au titre 1 du livre I du règlement ANC 2014-07.

### **Evénements significatifs de l'exercice :**

En date du 16 janvier 2019, HiPay Group SA a procédé à une augmentation de capital de 2 996 131,10 euros en numéraire dans le capital de HiPay SAS afin de le porter à 6 355 080 euros.

En date du 1er avril 2019, HiPay SAS a conclu des baux pour ses nouveaux locaux nantais accueillant les équipes Recherche & Développement du Groupe. Après les travaux d'aménagement, les équipes Nantaises ont pu intégrer leurs nouveaux locaux en septembre 2019.

En date du 10 octobre 2019, HiPay Group a procédé à une augmentation de capital de 1 499 997 euros en numéraire dans le capital d'HiPay SAS afin de le porter à 6 460 998 euros.

### **Evolution des effectifs**

	31-déc.-19	31-déc.-18
Effectifs	170	171
Effectifs en équivalent temps plein	170	170

### **Principes et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers regroupent la société de Paris et ses établissements stables situés en Belgique en Italie et en Allemagne.

### **Charges et produits de l'exercice**

Les charges et les produits de l'exercice sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

La prestation de service de paiement d'HIPAY est rémunérée par une commission facturée aux sites marchands, et déduite des flux rétrocédés à ces derniers. Cette commission constitue le chiffre d'affaires de cette activité.

Les flux financiers provenant des internautes via les banques acquéreurs correspondent aux ventes de biens et de prestation de services rendus par les sites internet.

A ce titre, ces montants transitent par les comptes HIPAY SAS, ils s'analysent en sommes collectées pour le compte de tiers et sont comptabilisés dans des comptes dédiés de cantonnement.

Au titre de la mise à disposition de sa plateforme de paiement monétique, HIPAY facture le marchand du montant de la commission qui lui revient pour sa prestation de service. Cette commission est prélevée sur le montant restitué au marchand.

### **Créances et des dettes**

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque de non-recouvrement total ou partiel, ou ayant un caractère contentieux, font individuellement l'objet de provision pour dépréciation constituée par dotation au compte de résultat. Ces provisions sont inscrites en minoration de l'actif.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

#### Immobilisations incorporelles - Concessions, brevets, logiciels

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

- Logiciels entre 1 et 5 ans, en linéaire
- Licences entre 1 et 3 ans, en linéaire

La société immobilise les frais de développement liés à la plateforme HIPAY SAS et les amortit linéairement sur une durée de trois ans à cinq ans.

Selon l'avis CNC sur les actifs 2004-15, applicable depuis le 1er janvier 2005, ces frais de développement doivent répondre aux six critères suivants pour être immobilisés :

- faisabilité technique du projet
- intention d'aller jusqu'au bout du projet
- capacité de l'utiliser ou de le vendre
- génération de revenus futurs
- ressources suffisantes pour mener à terme le projet
- capacité d'évaluer les coûts de façon fiable.

#### Fonds commercial

Le fonds commercial, qui résulte de la fusion de HIPAY S.A.S. avec MOBILETREND S.A.S. en 2011. Il peut être déprécié si sa valeur actuelle se trouve être inférieure à sa valeur comptable à la clôture de l'exercice. Compte tenu des évolutions dans l'organisation de HIPAY S.A.S. et étant donné que l'activité de MOBILETREND S.A.S a contribué au développement des deux activités micro-paiement et monétique il est impossible de suivre ce fonds de commerce de manière distincte, la valeur actuelle de ce dernier repose donc sur les flux de la société dans son ensemble.

La valeur actuelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions du Groupe sur 5 ans et d'une valeur terminale actualisée à l'infini. L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un taux d'actualisation de 11% et un taux de croissance à l'infini de 1,5%.

De par leur nature, l'établissement de ces prévisionnels exige la formulation d'hypothèses et comporte des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Des analyses sont en cours et les prévisions d'activités seront mises à jour en conséquence, qui pourraient impacter la valorisation du fonds commercial.

A la date d'arrêté des comptes, la société fait face à la crise COVID-19. Cette crise, en fonction de sa durée et de l'évolution du comportement des consommateurs sur les différents secteurs d'activité, aura un impact sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la trésorerie générée.

#### Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours concernent les frais de développement décrits dans la note « Concessions, brevets, logiciels » ci-dessus.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

- matériels de bureau et informatique entre 3 et 5 ans, en linéaire

- mobilier entre 3 et 10 ans, en linéaire
- Installations, agencements 5 ans en linéaire.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est enregistrée.

### **Provisions**

Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Elles sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans avantages économiques en contrepartie sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

### **Engagements de retraite**

Compte tenu du caractère non significatif des engagements de retraite au 31 décembre 2019 calculés sur la base de la convention collective en vigueur dans la société et des informations relatives au personnel présent à la clôture, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes. Ces engagements sont néanmoins présentés dans la section sur les engagements hors bilan.

### **Événements postérieurs à la clôture**

A la date d'arrêté des comptes, les conséquences de la crise du COVID-19 pour la société, à l'exclusion de l'incertitude économique forte qui s'impose à tous, sont les suivantes :

- Les différentes mesures de sécurité sanitaire demandées par les autorités ont été appliquées à l'ensemble des collaborateurs concernés.
- Le Plan de Continuité d'Activité a été mise en œuvre et permet aux activités de la société de se poursuivre dans de bonnes conditions ;
- L'ensemble des équipes du groupe, habituellement présentes à Levallois-Perret, Nantes, Bruxelles, Lisbonne et Milan, a été placé en télétravail ;
- Des mesures complémentaires de chômage partiel et de financement sont actuellement à l'étude ;
- Une cellule de crise constituée des membres du comex a été mise en place pour détecter et évaluer les difficultés spécifiques à cette crise ;
- Cette crise, en fonction de sa durée et de l'évolution du comportement des consommateurs sur les différents secteurs d'activité, aura un impact sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la trésorerie générée. Des analyses sont en cours et les prévisions d'activités seront mises à jour en conséquence.

Le 4 février 2020, la Banque Nationale de Belgique a diligenté une inspection générale de HiPay ME SA, établissement de monnaie électronique, filiale du groupe. La filiale collabore activement à cette inspection, et a déjà décidé le renforcement de ses moyens de contrôles à travers le recrutement de 4 ressources complémentaires.

En date du 21 février 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec BJ Invest, par laquelle cette dernière s'engage à mettre à disposition de la Société la somme de 5 millions d'euros.

En date du 9 mars 2020, le Conseil d'administration de HiPay Group a autorisé la signature d'une convention de bail avec la SCI de Villiers, filiale de BJ Invest, pour la location des bureaux occupés par la société à Levallois-Perret, avec une prise d'effet au 9 mars 2020 et une durée de 9 ans ferme. Le loyer annuel s'élève à 849 k€ hors taxes hors charges par an.

### **Continuité d'exploitation**

HiPay SAS continue sa croissance, tout en investissant dans sa technologie afin que la plateforme continue à offrir fiabilité, innovation et facilité d'implémentation, gage d'un développement rapide et sain. Le dernier exercice budgétaire au niveau de HiPay Group a néanmoins confirmé le nécessaire apport complémentaire d'au moins 2,5 millions d'euros aux bornes du groupe. Dès lors, pour pallier cette difficulté ainsi que pour financer la croissance, BJ Invest réitère son support et sa confiance en apportant une nouvelle ligne de financement de 5 millions d'euros à HiPay Group, dont 3 millions d'euros en trésorerie. Les besoins de HiPay SAS seront assurés par l'intermédiaire du cash pooling en place entre les différentes entités du groupe.

A la date d'arrêté des comptes, la société fait face, comme toutes les entreprises, à la crise COVID-19. Cette crise, en fonction de sa durée et de l'évolution du comportement des consommateurs sur les différents secteurs d'activité, aura un impact sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la trésorerie générée.

L'incertitude significative liée à ces événements est de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation. Le groupe pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. Des analyses sont en cours pour affiner l'impact financier de cette crise et différentes actions sont menées pour atténuer ses effets.

## **NOTE 2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN**

### **2.1 Créances sur les établissements de crédit**

Il s'agit uniquement de créances à vue représentant les disponibilités de 32 561 milliers d'euros :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
Comptes de cantonnement	24 857	8 074
Comptes d'acquisition	7 581	14 890
Autres comptes	124	280
<b>TOTAL</b>	<b>32 561</b>	<b>23 244</b>

### **2.2 Participation et autres titres détenus à LT**

Néant.

### **2.3 Immobilisations incorporelles nettes**

La variation des valeurs brutes s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Concessions et brevets	10 061	2 365	28	12 398
Fonds de Commerce	30 429			30 429
Immob. en cours	1 267	3 133	2 364	2 037
<b>TOTAL</b>	<b>41 757</b>	<b>5 498</b>	<b>2 392</b>	<b>44 865</b>

Les variations des amortissements et des dépréciations s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Amort. Concessions et brevets	6 496	2 530	28	8 998
<b>TOTAL</b>	<b>6 496</b>	<b>2 530</b>	<b>28</b>	<b>8 998</b>

Valeurs nettes des immobilisations incorporelles :

<i>en milliers d'euros</i>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Valeur nettes</b>
Concessions et brevets	12 398	8 998	3 399
Fonds de Commerce	30 429		30 429
Immobilisations en cours	2 037		2 037
<b>TOTAL</b>	<b>44 864</b>	<b>8 998</b>	<b>35 865</b>

Les immobilisations en cours au 31 décembre 2019 s'élèvent à 2 037 milliers d'euros. Elles correspondent :

- aux développements de la personnalisation de l'interface de paiement,
- aux développements d'une plateforme (Business Intelligence) à destination des marchands,
- à l'intégration de nouveaux moyens de paiement sur nos plateformes de paiement,
- à la poursuite des développements pour la plateforme Monétique HiPay Full Services,
- à la finalisation des développements ou la refonte de nos outils internes (outils de facturation, outil de gestion commerciale...).

## 2.4 Immobilisations corporelles nettes

La variation des valeurs brutes s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matériel de bureau & Inform.	1 374	48	977	444
Agencements, installations	1 025	365	45	1 346
<b>TOTAL</b>	<b>2 399</b>	<b>413</b>	<b>1 022</b>	<b>1 790</b>

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amort Mat. de bureau & Inform.	1 231	90	977	345
Amort Agencements, installations	154	139	37	256
<b>TOTAL</b>	<b>1 385</b>	<b>229</b>	<b>1 014</b>	<b>601</b>

Valeurs nettes des immobilisations corporelles :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeurs brutes	Amortissements	Valeur nettes
Matériel de bureau & Inform.	444	345	99
Agencements, installations	1 346	256	1 090
<b>TOTAL</b>	<b>1 790</b>	<b>601</b>	<b>1 189</b>

## 2.5 Autres actifs

Le poste autres actifs se compose de la façon suivante :

- a) Créances clients : 7 066 milliers d'euros
- b) Comptes courants entreprises liées : 5 624 milliers d'euros
- c) Autres créances : 3 140 milliers d'euros

a) Créances clients :

<i>En milliers euros</i>	-d'1 an	+ d'1 an	31-déc.-19
Créances	3 768	2 449	6 217
Factures à établir	1 241		1 241
<b>Créances brutes</b>	<b>5 009</b>	<b>2 449</b>	<b>7 458</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients -	392		392
<b>Créances nettes</b>	<b>4 617</b>		<b>7 066</b>

Les créances clients sont déclassées en douteuses et dépréciées le cas échéant en fonction de l'appréciation au cas par cas du risque d'irrécouvrabilité. Au 31 décembre 2019, le montant des créances douteuses s'élève à 392 milliers d'euros.

b) Comptes courants entreprises liées :

<i>en milliers d'euros</i>	-d'1 an	+d'1 an	31-déc.-19
Comptes courants	5 624	-	5 624
<b>Créances nettes</b>	<b>5 624</b>	<b>-</b>	<b>5 624</b>

c) Autres créances :

<i>en milliers d'euros</i>	-d'1 an	+d'1 an	31-déc.-19
Etat, impôts – Tva déductible	498	-	498
Autres créances	2 642	-	2 642
<b>Créances nettes</b>	<b>3 140</b>	<b>-</b>	<b>3 140</b>

## 2.6 Comptes de régularisation

Ce compte d'un montant de 482 milliers d'euros correspond à des charges comptabilisées sur l'exercice 2019 concernant la période 2019. Il s'agit pour l'essentiel de charges comptabilisées sur l'exercice alors que l'évènement sera sur l'exercice 2019.

## 2.7 Dettes envers les établissements de crédit

Ce poste se compose comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Emprunts	4 500	4 500
Autres financements	1 333	1 539
<b>Créances nettes</b>	<b>5 833</b>	<b>6 039</b>

Deux emprunts avec la BPI ont été contractés au cours de l'exercice 2019, ils s'élèvent à 1 500 milliers d'euros et de 3 000 milliers d'euros. Les remboursements commenceront respectivement en 2021 et fin 2020. Le poste « Autres financements » correspond au financement partiel des CIR et CICE des exercices 2015 et 2016.

## 2.8 Opérations avec la clientèle

Ce poste se compose comme suit :

<i>En milliers euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dettes liées à l'activité	30 082	19 116
<b>TOTAL</b>	<b>30 082</b>	<b>19 116</b>

## 2.9 Autres passifs

Le poste autres passifs se compose de la façon suivante :

- a) Dettes fournisseurs : 4 302 milliers d'euros
- b) Autres dettes : 7 011 milliers d'euros

a) Dettes fournisseurs :

<i>En milliers euros</i>	- d'1 an	+ d'1 an	A la clôture
Fournisseurs	2 720	655	3 375
Factures à recevoir	927		927
<b>TOTAL</b>	<b>3 647</b>	<b>655</b>	<b>4 302</b>

Les factures à recevoir correspondent aux les factures qui n'ont pas été reçues au 31 décembre 2019.

b) Autres dettes :

<i>en milliers d'euros</i>	-d'1 an	+d'1 an	A la clôture
Dettes sociales	2 140		2 140
Etat, dettes fiscales	827		827
Autres dettes	2 332		2 332
Comptes courant	1 712		1 712
<b>TOTAL</b>	<b>7 011</b>	-	<b>7 011</b>

Le poste de dettes fiscales se compose essentiellement de taxe sur la valeur ajoutée à verser à l'administration fiscale.

## 2.10 Provisions

Au 31 décembre 2019, une provision de 30 milliers d'euros a été constituée. Cette provision couvre un risque commercial.

## 2.11 Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, la répartition des capitaux propres se décompose comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	6 150	311	-	6 461
Primes d'émission, fusion, apport	42 363	4 185	-	46 549
Report à nouveau	- 6 426	-	4 879	11 304
Réserve légale	101	-	-	101
Résultat de l'exercice précédent	- 4 879	4 879	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	3 137	3 137
Provisions réglementées	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>37 311</b>	<b>9 374</b>	<b>8 016</b>	<b>38 670</b>

Le résultat 2018 a été affecté en report à nouveau pour sa totalité. Le résultat net par action se monte à -0,20 euros au 31 décembre 2019.

Au cours de l'exercice deux augmentations de capital ont été effectuées :

En date du 15 janvier 2019, émission de 491 actions. Le capital social d'un montant de 6 355 080 € a été entièrement libéré.

En date du 10 octobre 2019, émission de 254 actions. Le capital social d'un montant de 6 460 998 € a été entièrement libéré.

Le capital se décompose de la façon suivante :

<i>Eléments</i>	Nombre	valeur Nominale	Capital social
Actions en début d'exercice	14 749	417	6 150 333
Actions émises	745	417	310 665
Actions remboursées ou annulées			
<b>TOTAL</b>	<b>15 494</b>	<b>417</b>	<b>6 460 998</b>

### **NOTE 3 : NOTE SUR LE HORS BILAN**

#### **3.1 Autres engagements donnés**

Il s'agit des engagements de retraite

<i>en milliers d'euros</i>	<b>31 déc. 2019</b>	<b>31 déc. 2018</b>
Engagements de retraite	210	135
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>135</b>

### **NOTE 4 : AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS**

Néant

### **NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

#### **5.1 Intérêts & charges assimilées**

<i>En milliers euros</i>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
Charges d'intérêts	- 195	- 131
Intérêts & charges assimilées	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>- 195</b>	<b>- 131</b>

#### **5.2 Commissions**

<i>En milliers euros</i>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
Commissions (charges)	- 12 866	- 8 975
Commissions (produits)	24 120	16 826
<b>TOTAL</b>	<b>11 254</b>	<b>7 851</b>

#### **5.3 Gains & pertes sur opérations des portefeuilles de négociation**

<i>En milliers euros</i>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
Pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	- 28	- 46
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	496	251
<b>TOTAL</b>	<b>467</b>	<b>205</b>

#### **5.4 Autres charges & produits d'exploitation bancaire**

<i>En milliers euros</i>	<b>31-déc.-19</b>	<b>31-déc.-18</b>
Autres charges d'exploitation bancaire	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	7 405	6 510
<b>TOTAL</b>	<b>7 405</b>	<b>6 510</b>

Il s'agit essentiellement des refacturations internes et de la production immobilisée.

## 5.5 Charges d'exploitation

<i>En milliers euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>Services extérieurs : (1)</b>	<b>5 534</b>	<b>5 731</b>
(1) Coûts directs liés à l'activité	4 417	4 507
(1) Sous-traitance & honoraires	1 117	1 224
<b>Charges de personnel</b>	<b>13 290</b>	<b>10 992</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>396</b>	<b>508</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>178</b>	<b>1 208</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 397</b>	<b>18 440</b>

Afin de soutenir la croissance de l'activité en cours et à venir, la société a continué à renforcer ses équipes et a fait appel à de nouvelles compétences nécessaires pour assurer son développement

## 5.6 Dotation aux amortissements & provisions sur immobilisations

<i>En milliers euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
DAP sur immobilisations incorporelles	2 530	2 047
DAP sur immobilisations corporelles	229	213
<b>TOTAL</b>	<b>2 759</b>	<b>2 261</b>

## 5.7 Coûts du risque

<i>En milliers euros</i>	31-déc.-19	31-déc.-18
Coût du risque (+/-)	1 093	320
<b>TOTAL</b>	<b>1 093</b>	<b>320</b>

Ce poste concerne essentiellement une charge de 616 milliers d'euros correspondant à la révision du prix de la cession de l'activité du mobile de juillet 2017.

## 5.8 Impôts sur les bénéfices

<i>en milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt et participation	Impôt dû	Résultat net avant participation
Résultat courant avant impôt	- 4 318	1 182	- 3 137

## **NOTE 6 : AUTRES INFORMATIONS**

### **Intégration Fiscale**

La société HIPAY SAS bénéficie du régime de l'intégration fiscale dont la société mère est d'Hipay Group à compter du 1er janvier 2017. Le résultat fiscal d'ensemble au 31 décembre 2019 fait ressortir une perte de 5 467 milliers d'euros.